

Appel à propositions

*Ingénierie de certification pour la création d'un CQP de
compétences pédagogiques*

Branche Enseignement privé indépendant

Akto

Pour le compte de la Branche Enseignement privé indépendant

La Branche de l'Enseignement Privé Indépendant

Périmètre :

Les établissements adhérant à la FNEP (Fédération Nationale de l'Enseignement Privé) proposent un large choix de structures, de pédagogies et de niveaux, qui vont du jardin d'éveil à l'enseignement supérieur. Tous les établissements respectent les programmes officiels lorsqu'ils préparent à des diplômes d'Etat.

Plusieurs champs sont concernés par les activités de la Branche.

- Enseignement primaire ou pré-primaire
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire général
- Enseignement secondaire technique ou professionnel
- Enseignement post-secondaire non supérieur
- Enseignement supérieur avec recherche
- Enseignement supérieur
- Enseignement culturel
- Enseignement à distance
- Enseignement alterné et en apprentissage

Principaux métiers : 3 filières principales regroupent des métiers variés

- Personnel administratif et de service
- Personnel d'encadrement pédagogique
- Personnels enseignants : la famille est enseignants est large et englobe entre autre, pour l'enseignement à distance, les enseignants mais aussi, les concepteurs(trices) de programme, les correcteurs(trices) etc...

Données clés :

Entreprises

- 1500 établissements
- 60% sont des TPE, l'enseignement supérieur étant l'activité principale

Salariés

- 30 000 salariés

Code IDCC : 2691

(Source : Panorama de la branche de l'Enseignement Privé Indépendant – Année 2018)

Contexte et objet du présent appel à propositions

La Branche professionnelle de l'Enseignement Privé Indépendant s'est engagée dans une démarche de certification des qualifications professionnelles depuis quelques années.

AKTO - Siège social - 14 rue Riquet - 75019 Paris
Tél. : 01 53 35 70 00 - www.akto.fr

OPCO DES SERVICES À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020, TOUTE FACTURATION DOIT ÊTRE ADRESSÉE AU NOM DE AKTO
SIREN : 853 000 982 - APE : 8559A - TVA intracommunautaire : FR77853000982

Elle a ainsi développé une certification inscrite au Répertoire Spécifique, le Certificat de Compétence Pédagogique, créé en 2017 et déposé en septembre de cette même année. Celui-ci couvre 4 domaines de compétences :

- Préparation d'une action de formation sur la base du besoin des apprenants exprimé par un commanditaire
- Animation de la formation
- Evaluation de la formation
- Veille sur l'évolution des pratiques et des outils de formation

Soucieuse de certifier les compétences des enseignants de sa branche et de donner un réel caractère certifiant à la profession d'enseignant, la branche de l'enseignement privé indépendant, souhaite créer une nouvelle certification, en complément du CCP, relative à l'enseignement initial et à la pédagogie.

Les structures des établissements couvrent tous les domaines de l'enseignement (général, technique, technologique et professionnel), par des approches pédagogiques différentes, souvent originales. Ces approches pédagogiques différenciées, sont en mesure de répondre aux besoins de plus en plus spécifiques des étudiants et des élèves, des demandes ministérielles, des parents, des enseignants et de toutes les parties prenantes de plus en plus présentes.

Les domaines d'activités des enseignants et enseignants chercheurs, sont en forte évolution professionnelle par l'exigence de mises à jour des pratiques et des compétences demandées au salarié, ainsi que par les obligations d'accueil de nouveaux publics : très jeunes enfants, élèves ou apprenants ayant une déficience ou en alternance, il s'agit :

- de l'enseignement,
- de la pédagogie dont enfance et handicap,
- de la formation en alternance

Dans l'enseignement professionnalisant (secondaire ou supérieur), les écoles privées ont fortement développé les formations enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) dont elles représentent une très large partie des titres ainsi reconnus.

Certains enseignements sont à créer pour des métiers qui n'existent pas encore. Les enseignants ont besoin d'imaginer quels seront les besoins des élèves, des étudiants et des apprenants, par exemple en fonction des tendances ou d'évolutions futures de compétences.

Les établissements de l'enseignement indépendant se distinguent de ceux de l'Education nationale, par la création, l'adaptation d'un programme par et à l'école et par la pédagogie mise en place.

C'est à partir de ces constats, que la Branche de l'Enseignement Privé Indépendant souhaite aujourd'hui développer un nouveau CQP, en complément de la certification appelée CCP, certificat destiné aux enseignants de la branche, désireux de faire reconnaître leurs compétences pédagogiques.

Un groupe de travail restreint de partenaires sociaux de la branche a été constitué et des travaux ont été entamés par la branche dans cette perspective :

- **Un benchmark sur les certifications existantes en lien avec les compétences ciblées, benchmark réalisé par le Pôle Observatoire et Certification d'Akto réseau Opalia, avec la collaboration du groupe de travail de la branche.**
- **Deux questionnaires en ligne envoyés à destination des établissements et des enseignants sur les besoins en formation et les compétences, réalisé entre le 13/10/20 et le 17 /11/20.**



Les questionnaires ont été finalisés par le groupe de travail des partenaires sociaux et mis en ligne avec le soutien d'Akto.

Dans cette perspective, cet appel à propositions liste les travaux et livrables attendus du prestataire extérieur.

AKTO - Siège social - 14 rue Riquet - 75019 Paris
Tél. : 01 53 35 70 00 - www.akto.fr

OPCO DES SERVICES À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020, TOUTE FACTURATION DOIT ÊTRE ADRESSÉE AU NOM DE AKTO
SIREN : 853 000 982 - APE : 8559A - TVA intracommunautaire : FR77853000982

Travaux et livrables attendus

La prestation demandée est décomposée en 3 lots séparés :

LOT N°1

- **1/Etudier l'opportunité de compléter l'offre de formation initiale et professionnelle pour les enseignants de la branche, vers un CQP de compétences pédagogiques déposé au RNCP :**
 - Préciser l'enjeu de la certification : objectif de la branche et périmètre du ou des métiers ciblés
 - Identifier les cibles d'enseignants potentiels
 - Démontrer la valeur d'usage de la future certification : un effet sur l'insertion des personnes dans l'emploi ou dans leurs postes (évolution professionnelle, qualification)
 - Intégrer les blocs de compétences du CCP, avec une adaptation à la formation initiale, et permettant son intégration sous forme de blocs, au sein du CQP, le CQP ayant un périmètre plus large que celui-ci, en termes de contenu et d'approches pédagogiques.

- **2/Mener des entretiens qualitatifs auprès d'un panel de 10 personnes :** Apprécier l'opportunité de mettre en place un nouveau CQP en réalisant des entretiens qualitatifs auprès d'un panel d'établissements employeurs et d'enseignants, afin de valider les compétences pressenties, appréhender les pratiques RH, proposer un parcours certifiant en adéquation avec les besoins des salariés : le panel tiendra compte de la typologie des différents établissements et type d'enseignements de la branche et des profils d'enseignants ayant répondu à l'enquête, 10 entretiens sont à prévoir.

- **Le prestataire sera force de proposition pour toute autre suggestion qu'il jugerait utile à l'étude d'opportunité**

☞ Livrable : Rédaction d'une étude (selon les critères de France compétences) sur l'opportunité du dépôt et les orientations du CQP : faire une synthèse des ressources mises à disposition (benchmark des titres et de l'enquête sur les besoins en formation, demandé par les partenaires sociaux de la branche), afin d'identifier les besoins communs parmi les différents enseignants, et faire ressortir les spécificités des autres compétences optionnelles qui pourraient intéresser des publics d'enseignants ciblés.

Les travaux réalisés en amont par les équipes d'AKTO et les partenaires sociaux de la branche (benchmark sur les certifications existantes en lien avec les compétences ciblées, questionnaires des établissements et des enseignants sur les besoins et compétences éventuellement complémentaires au tronc commun existant) seront mis à disposition du prestataire retenu afin d'alimenter l'étude d'opportunité.

Il intégrera à ces travaux la matière qu'il aura recueillie afin d'identifier les besoins communs parmi les différents enseignants, et faire ressortir les spécificités des autres compétences qui pourraient intéresser des publics d'enseignants ciblés et des encadrants pédagogiques.

LOT N°2

1/Rédiger le référentiel d'activités-compétences du CQP selon les conclusions de l'étude d'opportunité (1^{er} lot) :

- Procéder à la contextualisation du référentiel du CQP en tenant compte des compétences de la certification du Certificat de Compétence Pédagogique, existant au Répertoire Spécifique.
- A partir du référentiel du CCP existant, rédiger un nouveau référentiel, afin qu'il soit en adéquation avec les réalités du métier d'enseignant de la branche, par l'ajout de compétences spécifiques, en évolution ou émergentes.

☞ Livrable : un référentiel d'activité et de compétences et un niveau de qualification fixé et argumenté selon les critères de France compétences.

2/Créer les outils d'évaluation nécessaires au CQP

3/Décliner sous forme de blocs de compétences : tronc commun, en intégrant/adaptant les compétences du CCP et en créant des blocs de compétences selon les différents profils d'enseignements :

- ☞ Livrable : un référentiel de certification décliné sous forme de blocs de compétences

4/Réaliser les outils d'évaluation, dont ceux requis dans le cadre de la voie d'accès au CQP par la VAE

☞ Livrable : un référentiel de certification (critères + contenu et modalités d'évaluation) + outils d'évaluation (*en partie digitalisé le cas échéant*) + outils VAE. Avec identification de blocs de compétences et de leurs modalités d'évaluation.

5/Suivre l'expérimentation des outils d'évaluation, des procédures et du règlement de la certification

☞ Livrable : les référentiels et/ou outils éventuellement ajustés, la procédure de la certification et la responsabilité des parties prenantes et le règlement de la certification au sein de la branche (organisation du jury de branche).

6/Formaliser un mode d'emploi (enjeux de la certification, rôle des parties prenantes, fonctionnement des outils d'évaluation, organisation du process de certification/étapes, ...), puis former les évaluateurs habilités.

☞ Livrable : un mode d'emploi pour former les évaluateurs et la formation des évaluateurs

7/Rédiger le règlement de la certification et proposer des solutions pour le conseil de perfectionnement.

☞ Livrable : le règlement de la certification et le mode de fonctionnement du conseil de perfectionnement.

LOT N°3

AKTO - Siège social - 14 rue Riquet - 75019 Paris
Tél. : 01 53 35 70 00 - www.akto.fr

OPCO DES SERVICES À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

Rédiger le dossier de dépôt au RNCP et accompagner son dépôt :

- Le dossier RNCP renseigné conformément aux critères d'enregistrement de France Compétences, et réalisation des démarches nécessaires au process d'enregistrement (dépôt sur la plateforme de la CNCP et accompagnement de la branche à répondre aux questions posées lors de l'instruction du dossier), y compris le suivi des 2 promotions nécessaires au dépôt final.

En complément, le prestataire se devra :

- de rendre compte auprès des partenaires sociaux (intervenir en CPNEFP)
- d'adopter une posture de conseil (force de proposition, pédagogie, ...)
- d'informer régulièrement le commanditaire sur les avancées de la mission
- de veiller à la fiabilité des productions (pertinence, opérationnalité, ...)
- de transmettre, dans les délais convenus, des livrables de qualité « clés en main » qui pourront être réutilisés (format électronique et actualisable) par les commanditaires qui en auront la pleine propriété.

Parties prenantes

> La Fédération¹

FNEP : Fédération Nationale de l'enseignement privé

Leur rôle est de représenter, informer, former et défendre la profession.

> Les organisations représentant les salariés :

SNEPL CFTC : syndicat national de l'enseignement privé laïque

SNPEFP CGT : Syndicat national des personnels de l'enseignement et de la formation privés

FEP CFDT : Fédération formation et enseignement privé

SYNEP CFE-CGC : Syndicat national de l'enseignement privé

>AKTO², Opérateur de compétences de la Branche : les partenaires sociaux ont délégué l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux à Akto.

Critères d'appréciation des candidatures

Les propositions devront :

→ Comporter des réponses à tous les lots

¹ Site internet : www.fnep.net

² <https://www.akto.fr/>

AKTO - Siège social - 14 rue Riquet - 75019 Paris
Tél. : 01 53 35 70 00 - www.akto.fr

- Comporter une présentation générale du cabinet de prestation
- Démontrer leur bonne compréhension de la mission
- Exposer la méthodologie envisagée pour répondre aux livrables attendus (des exemples seront appréciés)
- Formaliser les informations suivantes :
 - La composition de l'équipe mobilisée, le profil des intervenants dont les CV mettront en valeur le lien avec le type de prestation ici concernée et l'interlocuteur référent pour ces travaux : une bonne connaissance de la pédagogie dans l'enseignement et un diplôme en rapport seraient appréciables, afin de bien comprendre le périmètre et le dimensionnement des établissements dans le cadre du panel.
 - Une liste de références pour des projets similaires (certifications / branche / connaissance de l'enseignement/éducation)
 - Un planning (cadrage, production, restitutions)
 - **Une proposition tarifaire (€ HT & TTC) détaillée avec le nombre de jours envisagés, en 3 lots séparés, avec le/les intervenants identifié/s.**
 - Aucune sous-traitance des travaux n'est autorisée pour la réalisation de la prestation
- **La proposition est rédigée dans un rapport maximum de 5 feuilles recto-verso soit 10 pages.**

Budget & Calendrier

Les propositions budgétaires devront couvrir l'ensemble des coûts et frais engagés pour la réalisation des travaux, notamment les éventuels frais de transport, d'hébergement et de restauration.

> Calendrier souhaité :

- Lancement des travaux prévus : Mars 2021
- Fin des travaux attendue pour : 2nd semestre 2022

Modalités de réponse

- Mise en ligne prévue le 18/12/20

La réponse devra être adressée :

Au plus tard le : 15/01/2021

- Sous format électronique à : Anne-Françoise SALADIN <anne-francoise.saladin@akto.fr>

La décision de la Branche interviendra suite à l'examen paritaire des propositions transmises.

Une audition pourra être organisée si nécessaire.

Les candidats seront individuellement informés de la suite donnée à leur proposition suite à leur examen.

Le prestataire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité ni contester pour quelque motif que ce soit le bien-fondé de la décision du comité technique.

La Branche/l'OPCO n'est engagé qu'après notification et conventionnement avec le prestataire.